

13 nageurs sauveteurs

Référence : 3134-24-0044/SR du 05/01/2024



Ville de
NOUMÉA

Employeur : Mairie de Nouméa

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : opérateur des activités physiques et sportives

Direction : des Services d'Incendie et de Secours
Service des centres de secours

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : /

Lieu de travail : Centre de surveillance et de sauvetage nautique

Poste à pourvoir : Février 2024

Date de dépôt de l'offre : vendredi 05 janvier 2024

Date limite de candidature : vendredi 26 janvier 2024

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1 600 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 100 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la Commune.

La direction des services d'incendie et de secours est composée de plusieurs unités opérationnelles qui permettent la gestion des alertes (appel 18), le traitement des opérations, le secours aux personnes ainsi que la protection des biens et de l'environnement. Son fonctionnement est organisé 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, au service de la population de la ville de Nouméa.

Le centre de surveillance et de sauvetage nautique (CSSN) est un centre de secours opérationnel dédié, 365 jours par an, à la surveillance des plages de la ville de Nouméa.

Missions :

L'activité des nageurs sauveteurs répond à trois missions principales : la prévention qui passe essentiellement par des actions d'information auprès du public, la surveillance des zones de baignade, et l'assistance aux personnes.

Activités principales :

Dans ce cadre, il sera notamment chargé de :

- Intervenir rapidement et efficacement lorsqu'un usager est en difficulté dans l'eau ou sur terre ;
- Pratiquer les gestes de premiers secours lorsque c'est nécessaire ;
- Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite (qualité de l'eau, conditions météorologiques, etc.) ;
- Sensibiliser le grand public sur les comportements à risques sur les plages et en mer ;
- Assurer l'évacuation des plages, des zones de baignades et d'activités nautiques définies en cas d'alerte ;
- Participer aux activités de formation.
- Participer à la surveillance toute l'année : en semaine, weekends et jours fériés

Profil du candidat

Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- Prérequis souhaités : permis bateau, CRR et PSE 2
- Etre titulaire du BNSSA et du permis B
- Connaissance et utilisation des outils de radiocommunication
- Ce poste requière de l'autonomie, de la rigueur et esprit d'initiative, et une grande maîtrise de soi dans les situations de crise, d'urgence ou dangereuse. Il nécessite en outre une grande disponibilité, de la

réactivité et un sens aigu du service public et un sens aigu de la discipline.

Contact et informations complémentaires :

Major Thierry LEVEQUE - tél : 24.38.20 -
mail : thierry.leveque@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique